

COMMUNE DE ROMANS AIN

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023

Membres en exercice : 15 ; Membres présents : 14 ; Convocation du 10 janvier 2023
L'an deux mille vingt-trois le 16 janvier, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil à la Mairie. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CURTIL Paulette, DUVILLARD Isabelle, LLORENS Marie-Hélène, MAGAUD Catherine, RAVOUX Annick et SIMONET Chantal, et Messieurs AJOUX Romain, BERARDET Jean-Noël, BONIN Patrick, CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, GUINET Pierre, PERRADIN Laurent, POLLIN Olivier et RAVET Yoann.

Membres excusés :

Secrétaire de Séance : Monsieur Olivier POLLIN

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

I - APPEL DES PRESENTS

Monsieur le Maire ouvre la séance et l'appel est effectué.

II- DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Il est procédé, conformément aux articles L. 2541-6 et L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

A l'unanimité, Monsieur Olivier POLLIN est élu secrétaire de séance.

III- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu du 12 décembre 2022.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 12 décembre 2022.

IV – SITUATIONS DE CLÔTURE PREVISIONNELLES 2022

Présentation des situations prévisionnelles de clôture du budget principal et du budget annexe « assainissement » suivant les documents joints.

V- PROJETS DE BUDGETS PRIMITIFS 2023

ARRIVEE DE MADAME Annick RAVOUX.

En attente de la migration du budget principal de M14 en M57, une proposition de budget primitif est faite au conseil municipal, suivant les documents joints.

VI- INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur CHARVOLIN va faire valoir ses droits à la retraite pour le 1^{er} mai 2023. Il convient donc de se rapprocher de la commune de Saint Georges sur Renon afin d'établir une fiche de poste commune et de diffuser l'offre d'emploi dans les meilleurs délais afin de pourvoir à son remplacement.
- Un courrier a été adressé ce jour à Madame la Préfète de l'Ain afin de prendre en charge le dispositif des cartes d'identités et passeports au sein de la commune. Nous sommes donc en attente du retour.
- Le 26 janvier 2023 de 14h00 à 15h30 aura lieu le prochain comité technique du CLIC de la Dombes à l'Espace Jean Vial de Saint Trivier sur Moignans. Madame Catherine MAGAUD représentera la commune à ce comité.
- Le puit situé au centre du village pourrait être utilisé pour l'arrosage des fleurs. Il faut au préalable vérifier qu'il soit en eau et qu'il puisse être utilisé avec une pompe.
- Le pôle sécurité routière a adressé un appel à projets pour 2023. En effet, les données provisoires 2022 de la région Auvergne-Rhône-Alpes font apparaître une augmentation globale de l'accidentalité routière ainsi que de la mortalité par rapport à 2021. Et l'Ain ne fait pas d'exception, avec une accidentalité départemental qui reste préoccupante (464 accidents, 41 tués, 609 blessés dont 209 hospitalisés). Il convient donc de poursuivre les efforts collectifs en matière de prévention.
- L'édition du bulletin municipal 2023 approche et pour se faire il convient de transmettre les informations fin janvier. Les volets état civil, budget, informations pratiques seront effectués par le secrétariat. La page de garde, l'édito du maire, l'histoire du village pour les nouveaux arrivants par Monsieur le maire. Une aide est sollicitée auprès des élus qui le souhaitent pour les pages associations à remettre en forme. Une réunion est programmée le jeudi 26 janvier 2023 à 18H00 en mairie.
- Monsieur CHATELET évoque la tournée des chemins effectuée par la commission « chemins et abords » ce samedi 14 janvier 2023. A prévoir pour le budget 2023, élagage et émulsion pour l'impasse de Charbonnière et finir route de Fromental. Elagage partie gauche en allant vers chemin de la Rionde et impasse de Lodurant. Beaucoup de PATA afin de boucher les nids de poule. Balayage à envisager vers chemin de Tambon et Juillard. Tailler les charmilles route du Chapuis (faire courrier au propriétaire de la parcelle). Et enfin s'occuper des regards vers le silo et allée de Clerdan vers les logements de la pépinière SOUPE.
- La commission voirie indique qu'une balayeuse serait utile pour le nettoyage des voiries. Il convient de se renseigner sur le coût de cette dernière pour la commune ou de demander si la CUMA pourrait en faire l'acquisition.
- Monsieur GUINET souhaite des informations sur le tri en porte à porte. Monsieur le maire indique que les bennes des points d'apports volontaires devraient être enlevées sauf le verre et sous réserve les journaux second semestre. Le tri se fera tous les 15 jours. De même pour les ordures ménagères.
- Monsieur le maire informe le conseil municipal que deux professeurs des écoles feront grève jeudi 19 janvier 2023. La mairie doit mettre en place le service minimum pour assurer la garde des enfants qui seront scolarisés ce jour.
- Madame MAGAUD a reçu un mail pour l'inscription au marathon de la Dombes qui aura lieu le 07 mai 2023. Monsieur le maire précise que l'inscription sera faite par ses soins.

- Monsieur PERRADIN présente l'enrobé projeté par émulsion Gremair suite à la réception d'une documentation. C'est une technique de réparation et d'entretien de voirie (nids de poule, arrachements, rives, etc...). Système économique, rapide et performant pour la réparation des voiries. Il convient de se renseigner des tarifs.
- Monsieur PERRADIN indique qu'il faut prévoir une journée d'élagage en février 2023.

Après un tour de table, la séance est levée à 21H10

Réunion Maire / Adjointes le lundi 13 février 2023 à 18h30
Séance du Conseil Municipal le lundi 20 février 2023 à 19h00.

Romans, le 17 janvier 2023

Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER

Le secrétaire de séance,
Olivier POLLIN